



www.stephabdallahiltis.fr



LES DEUX VOCATIONS DU RAPPEL

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Le rappel (*Dhikr*) a deux vocations (et il s'agit ici du rappel public, du rappel aux autres, du *Da'wa*).

ALLAH ﷻ dit : « *Rappelle, donc, où le rappel doit être utile.* » (87:9) ; là, Il pose le principe d'utilité — c'est-à-dire l'usage auquel le *Dhikr* est destiné.

Puis Il ajoute : « *Quiconque craint se rappellera* » (87:10) et « *Et l'évite le plus misérable* » (87:11).

On observe ici que, si le rappel a logiquement vocation à revivifier le souvenir d'ALLAH ﷻ, il a tout autant vocation à provoquer une réaction contraire de rejet — et tout dépend du public auquel il s'adresse.

Car le rappel s'adresse principalement à deux publics : ceux qui craignent ALLAH ﷻ, et les damnés voués « *au plus grand feu* » (87:12 — c'est-à-dire au plus bas degré de l'enfer) : chez les premiers, il sert à provoquer le rappel actif, conscient, personnel (c'est-à-dire à faire passer d'un *Dhikr* extérieur causé par un *Da'i*, à un *Dhikr* intérieur, autonome, personnel) ; chez les seconds, il sert à formaliser leur mécréance par un acte de rejet, de refus, de fuite.

Ainsi, dans tous les cas, le rappel public a vocation à révéler les fonds des cœurs, à confirmer foi ou mécréance, à trier le bon grain de l'ivraie en exposant au grand jour, en manifestant (par La Volonté d'ALLAH ﷻ) l'état intérieur des gens.

S'il (r)éveille dans tous les cas (à) la conscience du Divin, le rappel ne sert donc pas qu'à ramener vers ALLAH ﷻ, à orienter l'intention vers LUI, il sert aussi à En repousser — et c'est là Sa Façon de manifester Son Refus, en l'état et dans l'absolu, de certaines créatures, mais aussi de révéler leur destination finale.

En tout état de cause le *Da'i* doit savoir, en conscience, que lui est dévolue cette double tâche, cette double fonction, cette responsabilité de révéler autant la mécréance que la foi, et d'acter aussi bien l'envoi de certains en enfer que l'envoi d'autres au paradis.



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



Et ça n'est pas là une tâche facile que de dévoiler la mécréance des gens — parfois de proches, de familiers — et de formaliser ainsi leur perdition ; c'est une des raisons pour lesquelles le *Da'wa* n'est confié qu'à des gens dotés d'une foi intangible, irréductible, inébranlable (ainsi, *Sayyidina* Muhammad ﷺ, en appelant à ALLAH ﷻ son oncle Abû Tâlib à l'agonie, sur son lit de mort, et en provoquant ainsi son refus ultime, a définitivement scellé son sort — et cela fait partie intégrante de la tâche du *Da'i* que de révéler et d'acter la mécréance des gens, fussent-ils des proches parmi les proches).

Le 24 *Safar* 1447 / 18 août 2025

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



www.stephabdallahiltis.fr

